

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB2013/43

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 16

Votants : 18

POUR : 18 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le neuf décembre deux mille treize, à 18h00, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 2 décembre 2013

M. Philippe ETIENNE est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Françoise BUSQUET ; Béatrice FABRITIUS ; Pascale MELIN et *Messieurs* Claude ANCELME ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Michel COLIN ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Jean-Claude ETIENNE, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, Dominique GUERIN ; Jean Pierre GUERIN ; Frédéric MATHIAS ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT

Pouvoirs : Mme Françoise CAPPELLE donne pouvoir à M. Claude ANCELME ; M. Jean Pierre LELARGE donne pouvoir à M. Philippe ETIENNE

OBJET : SAISON TOURISTIQUE 2014 DU PAD / HORAIRES D'OUVERTURE DU SITE

« Vu les statuts de la 2C2A notamment l'article 3.8 Développement, gestion et animation d'actions et d'équipements, d'activités touristiques et de loisirs d'intérêt communautaire ;

Vu l'avis favorable remis par la commission Tourisme et Communication ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté,

- APPROUVE les horaires du Parc Argonne Découverte tel que présentés ci-après :

Du 15/02 au 16/03/2014	Du mercredi au dimanche	13h - 17h
Du 05/04 au 04/07/2014	Tous les jours	10h - 18h
Du 05/07 au 31/08/2014	Tous les jours	10h-19h
Septembre 2014	Du mercredi au dimanche	13h - 17h
Octobre 2014	Les week end	13h - 17h
Vacances de la Toussaint	Du mercredi au dimanche	13h - 17h

- AUTORISE la fermeture des caisses une heure avant la fermeture du site.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Francis SIGNORET

